

# C'est la rentrée!

Information aux parents



La réussite scolaire passe par de bonnes habitudes de travail mais aussi par une coopération parents-enseignants.

Le rôle des parents est essentiel pour soutenir le travail effectué à l'école: montrer de l'intérêt, encourager, aider, vérifier le matériel...



## Matériel scolaire

Avoir tout son matériel (stylo, colle, crayons, cahiers...) est essentiel pour pouvoir travailler correctement. Les élèves doivent apprendre à ne pas perdre le matériel, à signaler aux parents tout manque.

Le matériel prêté par l'école (entre autres les livres) devra être remboursé s'il est perdu ou abîmé.



## Relations parents-enseignants

Les rencontres dans l'année:

- **Réunion de rentrée en septembre:** rencontre avec l'enseignant de votre enfant pour mieux comprendre les enjeux de l'année, les méthodes utilisées et les projets. Votre participation est importante.
- **Bilan des évaluations nationales** (octobre - novembre): un court rendez-vous pour faire un premier point sur les compétences/difficultés de votre enfant.
- **Rendez-vous ponctuels** au cours de l'année pour faire un point sur la scolarité de votre enfant (à la demande des parents ou de l'enseignant)

Le suivi tout au long de l'année:

- **Les cahiers et fichiers d'exercices:** tous les week-ends.
- **Les évaluations de classe**
- **Le livret scolaire (LSU):** deux fois par an, fin janvier et fin juin
- **Le blog de classe** (activités des élèves)



Contactez l'école:

- **La directrice:** 01 34 90 83 50 (répondeur) ou [0780476u@ac-versailles.fr](mailto:0780476u@ac-versailles.fr)
- **L'enseignant:** via le cahier de liaison ou le blog de la classe.
- Pour se tenir informés: le site de l'école sur Toutemonannée !

Enseigner, c'est notre métier. Nous avons aussi une vie privée et ne pouvons pas toujours répondre à vos emails de façon instantanée.

A 8h20 et 13h20, nous sommes de service/surveillance. Ce n'est pas le moment pour transmettre des messages; privilégiez le cahier de liaison.

## Assiduité scolaire

Une **fréquentation régulière** de l'école est nécessaire pour la réussite de votre enfant. Les absences doivent rester rares et être **justifiées par des motifs valables**, notés dans le cahier de liaison (4 demi journées d'absence sans justificatif = remontée aux services académiques). Dans la mesure du possible, les rendez-vous médicaux doivent s'effectuer en dehors du temps scolaire. En cas de suivi (orthophoniste...), les retours à l'école doivent s'effectuer **sur les temps de récréation** (10h-10h30 et 15h-15h30) afin qu'un adulte de l'école puisse être disponible pour ouvrir le portail.

### En cas d'absence

- **Prévenir l'enseignant**
- Petite absence: le travail est mis de côté jusqu'au retour de l'élève
- Absence plus longue: modalités de transmission du travail à voir auprès de l'enseignant
- **Fièvre = pas d'école!**



### Retards

Les parents s'engagent à emmener leurs enfants à l'heure à l'école, Les retards pénalisent l'élève mais aussi l'enseignant au portail, qui ne peut commencer sa classe à l'heure.

Un billet de retard à faire signer par les parents sera distribué.



## Cantine/Garderie/Etude

Ces services ne sont pas gérés par l'école mais par la mairie de Conflans. Les inscriptions/désinscriptions sont à effectuer sur le Portail Citoyen. En cas de modifications le jour-même, contactez directement le centre de loisirs: 01 34 90 83 55



### Quelques interdits...

- **Les goûters:** une collation à base de fruits est tolérée à la récréation du matin pour les élèves qui ont du mal à déjeuner ou qui prennent leur petit déjeuner très tôt.
- **Les bonbons, chewing-gum, sucettes...**
- **Certains jeux:** balles et ballons, grosses billes, jeux électroniques, cartes d'échanges (type Pokemon), toupies
- **Les téléphones portables:** voir conditions (règlement intérieur, mail envoyé aux familles)

### Les représentants de parents d'élèves

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école, devenez représentant de parents d'élèves. Prenez contact avec **l'une des fédérations** (PEEP, ALPEC, FCPE): coordonnées sur le site de l'école ou via les panneaux d'affichage devant l'établissement.

N'oubliez pas de voter pour l'une des fédérations le **vendredi 10 octobre!**



# Bonne année scolaire!